

AVANT-PROPOS

Le but de cette brochure est de donner un aperçu rapide de la vie en communauté d'un village de la Haute-Saône d'après les seules sources de ses propres archives.

Le temps manque de rechercher aux archives départementales les éléments nécessaires à reconstituer cette vie antérieurement à ces archives.

Néanmoins le but sera atteint si ce travail intéresse les habitants et les renforce dans leur attachement à leurs terres, leurs maisons, leur clocher.

Après quelques vues générales, nous étudierons successivement la vie administrative, la vie paroissiale, la vie économique, la vie scolaire, la vie familiale et sociale, et enfin nous donnerons quelques aperçus du folk lore local.

La Chaux-de-Fonds le 6 juin 1944

[Signature]

12552 - AILLEVILLERS (Haute-Saône) - Les quais de la Gare



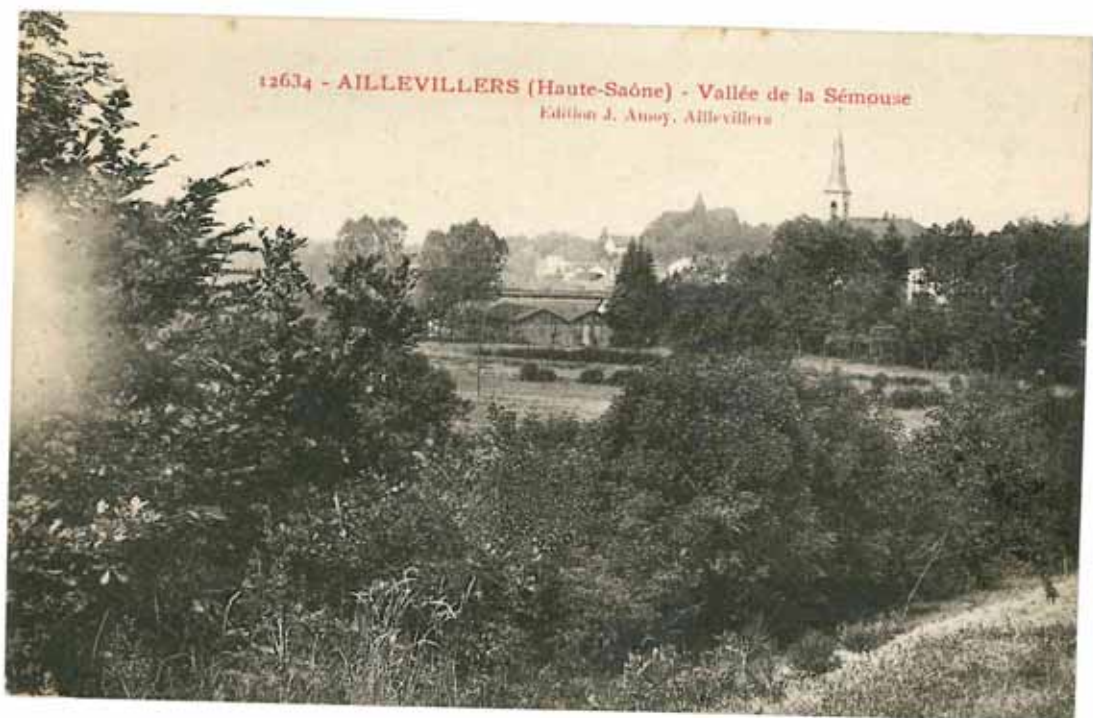
Edition J. Amy, Aillevillers

12633 - AILLEVILLERS (Haute Saône) - Avenue de la Gare



Edition J. Amy, Aillevillers







4710 AILLEVILLERS - PASSERELLE SUR LA SEMOUSE



4706 AILLEVILLERS — VUE GÉNÉRALE



10195 c AILLEVILLERS — VUE GÉNÉRALE

12627 - AILLEVILLERS (Hte Saône) - Vallée de l'Augrogne

Edition J. Amoy, Aillevillers



12556 - AILLEVILLERS (Hte-Saône)

Rue Charles Demandre Edition J. Amoy, Aillevillers



12641 - AILLEVILLERS (Haute-Saône) - Les Ponts

Edition J. Amoy, Aillevillers



Chapitre I -----

Généralités

AILLEVILLERS est situé aux pieds de la Vôge, son sous sol appartient déjà au grès bigarré du *Trias* le fond des vallées étant recouvert de terrain quaternaire alluvionnaire formé par l'érosion de ce grès bigarré du fait des 2 torrents qui l'arrosent - (sable et cailloux).

Son altitude est encore faible quoique plus élevée que la moyenne haut-Saônoise.

La cote 296 peut se lire en gare d'AILLEVILLERS, et la cote 415 se situe dans la forêt du Poiremont entre la Chaudéau et le Petit Poiremont. Le relief tout entier se répartit entre ces deux côtes.

Son hydrographie est représentée par 2 cours d'eau affluent et sous affluent de la Lanterne. Elle appartient au bassin Méditerranéen. La Sémouse coule nord sud, sur 4 Klm. puis sud ouest nord est. L'Augrogne sud ouest, nord est. Au centre d'AILLEVILLERS leurs eaux se mêlant déjà depuis que l'utilisation de la force motrice hydraulique a provoqué le creusement de canaux, mais en fait leurs cours deviennent parallèles jusqu'à Augrogne, hameau en aval de St. Loup où l'Augrogne se jette dans la Sémouse. Leurs parcours sur le territoire d'Aillévillers est de 8 klm. pour l'Augrogne est de 8 Klm pour la Sémouse. Un troisième bassin se situe au Lyau-mont. Quelques étangs constituent un ruisseau dit le Ruisseau des Ecrevisses qui se jettera dans le Planey lui-même affluent de la Lanterne.

La superficie de la commune est de 3538 hectares dont 2131 en forêts. Le territoire est de forme quasi rectangulaire, 11 Klm de large et de 3 Klm de haut, orienté est-ouest.

.....

12629 - AILLEVILLERS (Hte-Saône)
Routes de La Vaux et de Plombières



Edition J. Amoy, Aillevillers



13 AILLEVILLERS - Rue de l'Aître

12640 AILLEVILLERS (Hte-Saône)
Le Pontcey
Edition J. Amoy, Aillevillers





16136 c RILLEVILLERS — VIADUC ET PONT SUR LA SEMOUSE



16141 c RILLEVILLERS — ROUTE DE SAINT-LOUP

Le climat est nettement-vosgien avec une avance certains de un mois sur la Vôge proprement dite, mais un retard de 15 jours sur la région de Vesoul par exemple. Les pluies sont en général particulièrement abondantes.

Les minimas et maximas enregistrés ont pu être -30° en hiver et $+36$ en été avec un climat moyen oscillant de -10 à $+20$. Quelques inondations abondantes, mais en résumé l'ambiance du village est néanmoins tempérée et de climat agréable.

Il y a lieu de signaler ici l'existence de sources thermales. Au nom de trois elles sortent l'une du lit de la Sémouse, les 2 autres d'un pré, sur le territoire de la Chaudeau, section d'Aillé-Willers terrains appartenant à MM. de BUYER. En 1910 M. BROCHET, Docteur en sciences, professeur à l'école de physique et chimie industrielles, élève de Curie, chargé de faire des études sur les eaux de Plombières, compléta son enquête par une étude sur la radio-activité de quelques autres sources sauvages de la région, dont celles de la Chaudeau. D'une étude parue le 31 Janvier 1910 nous extrayons ce qui suit :

Sources de la Chaudeau
=====

Ces sources sont nombreuses et leur débit peut atteindre d'après Jutier et Lefort, 200 m³ par 24 H. (Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris, T. VII p. 362) quelques unes sortent de poudingues et grès vosgiens, du lit même de la Sémouse, et l'une d'elles, plus importante émerge d'une flaque d'eau en formant au dessus du niveau de celle-ci une coupe de 5 à 6 cm. de hauteur, ce qui laisse à supposer qu'en raison de sa force ascensionnelle l'eau thermique n'est que peu ou pas mélangée à l'eau de la rivière.

Pour faire une prise d'eau dans ce griffon, réduite à une fente entre deux rochers, nous avons enfoncé aussi profondément que possible (environ 20 cm) un tube de cuivre de 1 cm de diamètre, courbé à angle



15 AILLEVILLERS - La Chaudeau Route de Bains



18186 c RILLEVILLERS — BARRAGE SUR LA SEMOISE



18142 c RILLEVILLERS — LA SEMOISE

droit, à l'autre extrémité duquel était fixé un tube de caoutchouc de plusieurs mètres de longueur dont l'extrémité libre se trouvait dans une bouteille vide. La pause de collecteur était dans l'eau et le goulet dépassait seulement de 2 cm. le niveau de la rivière. Les tubes avaient été remplis par aspiration et la dénivellation était suffisante pour permettre de siphoner l'eau du griffon dans la bouteille et de remplir celle-ci complètement. Le thermomètre enfoncé au même endroit indiquait 22°2, tandis que l'eau de la rivière était à 13°8.

Il y a lieu de remarquer que l'eau du griffon était exempte de gaz, ceux-ci se dégagent de la même fente, mais à 20 cm environ en aval de la cloche formée par l'arrivée principale de l'eau, nous avons pu en recueillir en utilisant un petit entonnoir métallique légèrement aplati.

Dans la prairie située sur la rive gauche de la Sèpouse, se trouvent plusieurs sources dont une importante, émerge d'un trou de plus de 1 m² placé à une dizaine de mètres de la rivière. Des bulles de gaz se dégagent en abondance de toute la surface du fond sableux, nous avons pu facilement en faire une prise de 200 cm³ en une demi-heure, au moyen d'un collecteur formé d'un disque de métal à bord rabattu de 32 cm. de diamètre percé d'un trou. Nous avons également recueilli un échantillon de l'eau.

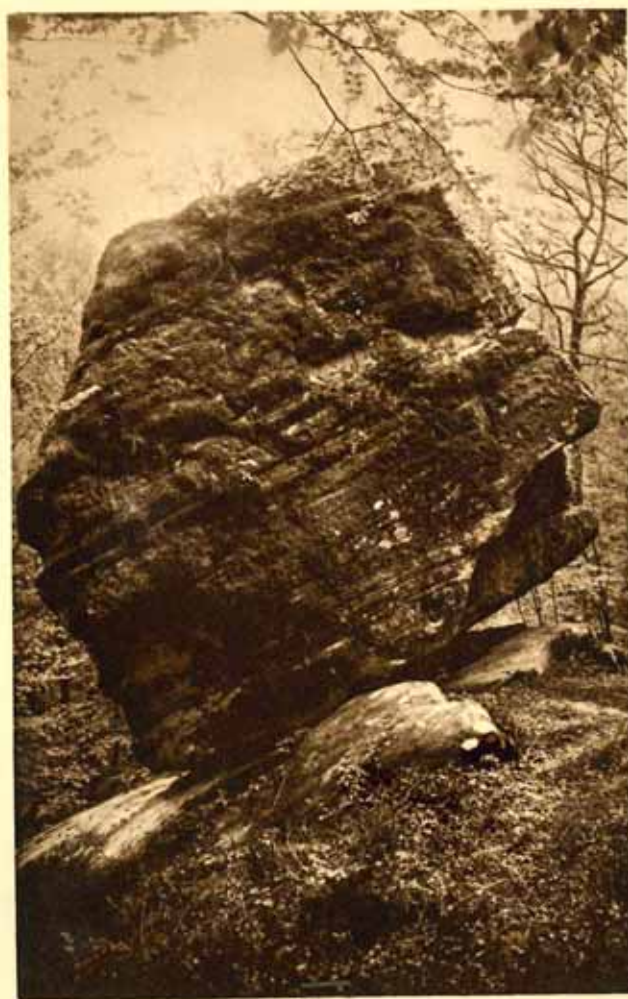
D'autres sources abondantes furent aussi mises à jour au cours de travaux effectués dans les forges voisines. Leur température élevée en rendait l'aveuglement fort difficile.

Les sources de la Chaudéau (prairie) sont envahies par la végétation, plantes terrestres, ou aquatiques et racines d'arbres. Dans ces sources vivent poissons et grenouilles.

.....



14 AILLEVILLERS — Le Pré Lambert



4950 AILLEVILLERS — PIERRE DE LA CARRAUDE



Les valeurs de la radio activité sont données dans le tableau ci dessous :

	sources	température	radio activité en	
	rivières	22°2	mm/mm par 10 litres	
La Chaudes				
	prairie	22°1	<u>KAS</u>	<u>eau</u>
			5.40	0.89
			2.95	0.83

La radio activité des gaz et eaux de ces sources est donc assez élevée. Les sources n'étant pas captées, l'eau thermale qu'elles émettent se trouve certainement mélangée d'eau superficielle. Nous ne connaissons pas le débit de ces sources, mais, le rapport du volume des gaz au volume de l'eau est très important et beaucoup plus considérable qu'à Plombières.

Un mot rapide sur la flore et la faune, car nous parlerons dans un chapitre spécial de l'agriculture.

Pays de forêts, de prés, climat humide, Aillévillers possède la flore quasi vosgienne propre à ce pays. Genêts et digitales émaillant les pâquis et les bois, et les grenouilles ne manquent pas dans les étangs, ruisseaux et mouilles, pendant que la petite truite noire s'efforce de résister aux insidieuses eaux résiduaires des usines qui s'échelonnent le long des vallées, et aux procédés barbares des braconniers. La faune n'offre plus aucune particularité, car il y a trop de chasseurs et encore plus de braconniers. Nos bois offrent à l'amateur toutes les variétés possibles de champignons depuis le cèpe hâtif, ~~de nombreuses espèces de cèpes hâtifs~~, de nombreuses espèces de russules, jusqu'au kiria de Novembre.

Le nom d'Aillévillers n'a jamais beaucoup tenté les chercheurs. Néanmoins dans l'ouvrage Th. Ferrenot

" La Toponymie burgonde aux pages 228-229 nous lisons au chapitre des noms de lieu composés d'un nom propre burgonde et du latin villa, villare, l'explication suivante :

Haute-Saône - villa est le second terme - Aillévillers est le canton de St. Loap.

1311. dom Vido curatus de Aillevyler Robert, testaments I p.298

Prim. Alieri villa c'est à dire villa d'un colon Aliharius =
le guerrier étranger, c. f. les noms burgondes Aliapertus, Piper II
370 Lyon.

2.4
Alierammus i Tid II 370 Lyon

33
Aliasenius, Aliberga T 523

(GIL . XII N° 2414 Aoste)

Alifredus, Piper II 388; Lyon

7
Aliharius devient Alliahar d'ou Ailli (-er)

Quant à l'étymologie des noms de rivières, nous ne pouvons
indiquer avec précision que celle de l'Augrogne.

ce mot vient de aqua Granum. Granus était le Dieu des sources
thermales, et les Romains ayant exploité les eaux de Plombières
il y a plus de 2.000 ans sous Caligula, il n'y a rien d'étonnant
que la rivière qui y passait ait été ainsi baptisée.

D'aucun veulent prétendre que Augrogne viendrait du mot latin
Aqua et du mot germain grens frontière, cette rivière formant en eff
fet en quelque sorte la limite de la Lotharingie et du pays des
Séquanens, mais personnellement j'opte pour la première explication.

Les armoiries d'AILLEVILLERS sont récentes. Rien dans son
histoire ne permettait de trouver les éléments nécessaires, Il fallut
donc chercher dans les activités économiques du village.

Dans sa séance du 22 Janvier 1944, le Conseil municipal
d'Aillévillers adoptait à l'unanimité l'énoncé ci-dessous.

Coupé au 1 de Franche Comté.

.....

au 2 échiqueté d'argent et de gueules à la bordure du sinople.

supports : 2 branches de cerisiers au naturel

Devise : Venit fortier me post me.

Voici l'explication :

L'industrie métallurgique : forges, fourneaux laminaires, tireries, était la plus ancienne puisqu'elle date du début du 18^e siècle et qu'elle subsiste encore, elle est traduite par l'émail de "gueulâs"

L'industrie textile, tissage, bonneterie, broderie à la main, qui elle est moderne sinon récente, se symbolise par l'émail d'argent.

Si nous prenons les carrés de l'échiquetage par quatre, nous obtenons la représentation du carré d'arrêt absolu, en usage dans les chemins de fer. Or, depuis près d'un siècle, le chemin de fer représente une activité majeure d'Aillévillers et une grande partie de sa population est composée de cheminots.

La bordure "de sinople" symbolise les bois et leur industrie importants à Aillévillers.

Les supports nous indiquent le fleuron de la production agricole du pays, l'eau de corne.

Quant à la devise, tirée de l'évangile de St. Marc elle fut prononcée par Jean le Baptiste dont la décollation constitue la fête patronale. Elle s'applique bien à AILLEVILLERS porte de la Franche Comté, et campée aux pieds de la Vôge.

La population d'Aillévillers comporte 2407 habitants répartis en 772 ménages dont la ~~proportion~~ répartition est environ la suivante : 10 % de cultivateurs, 30 % d'ouvriers, 20 % de cheminots, 10 % de commerçants et 30 % de rentiers, bourgeois, industriels, retraités, professions libérales et fonctionnaires.



4709 RILLEVILLERS — HOTEL DE VILLE

Chapitre II

=====

La vie administrative

Nous ne pouvons qu'en donner un aperçu tout au moins en ce qui concerne la période prérévolutionnaire, car les documents figurant aux archives, s'ils sont nombreux pour le 18^e siècle, sont à peu près absents pour le 17^e, et il n'en figure aucun de la période antérieure.

Pour commencer voici la liste des maires et échevins dont nous avons pu relever les noms et la qualité.

1) en 1737 sur le livre d'arpentage de la communauté figure le nom de Joseph DOILLON maire .

2) en 1733 un mémoire contre les habitants de la Vaivre porte que Charles HUGUET et Alexis GRANDJEAN sont échevins en exercice de la commune.

3) du 23 Mars 1790 au 10 Janvier 1791, Charles Francois Xavier PARISOT curé d'Aillévillers est Président de la municipalité, et comme tel signe le 1er registre des délibérations comportant 198 feuillets.

4) du 10 Janvier 1791 au 14 Octobre 1792 le maire est Jean Baptiste GIRARD

5) du 14 Octobre 1792 au 13 Janvier 1794 le maire est Nicolas GARRET cultivateur .

6) du 13 Janvier 1794 au 27 ventôse an II Jean Baptiste PARTY Maréchal ferrand.

7) du 27 Ventôse an II au 15 brumaire an V Joseph FLEUREY cultivateur

un hiatus, il n'y aura que des agents municipaux élus.

Ambroise DESCHASEAUX élu le 15 brumaire an V

Nicolas DOILLON en 1798 cultivateur

Jean Baptiste GARRET en 1799 cultivateur.

8) du 1er fructidor an IX au 5^e jour calendaire de thermidor an IX le maire est Jean Baptiste DEROZIER, cultivateur.

9) du 30 messidor an IX au 6 mars 1806 c'est Joseph DOILLON cultivateur.

10) du 22 Mars 1806 au 31 Décembre 1815, c'est Philibert GOUX cultivateur

11) du 1er Janvier 1816 au 14 Février 1826, c'est Pierre Joseph THOMAS cultivateur.

12) 14 Février 1826 au 18 Septembre 1830 c'est desle Nicolas COLLIN Cultivateur

13) du 18 Septembre 1830 au 10 Octobre 1843 c'est Claude Francois DEMANDRE maître de forges.

14) du 10 Octobre 1843 au 11 Septembre 1845 c'est Joseph COLLIN cultivat
cultivateur

15) du 11 Septembre 1845 au 4 Septembre 1848 c'est Emmanuel JEANHO militaire retraité.

16) du 4 Septembre 1848 au 7 Août 1858 c'est Pierre DESCHASEAUX capitaine en retraite.

17) du 7 Août 1852 au 3 Septembre 1865 c'est Joseph MONNOT

18) du 3 Septembre 1865 au 13 Septembre 1871 c'est Charles de Landre Maître de forges

19) du 13 Septembre 1871 au 21 Janvier 1878 c'est Eugène GRANDHAYE

20) du 21 Janvier 1878 au 18 Mai 1884, c'est Ferdinand GRANDJEAN marchand de vins.

21) du 18 Mai 1884 au 15 Mai 1892 c'est Constant COLLIN marchand de vins.

.....

- 22) du 15 Mai 1892 au 19 Mai 1912 , c'est Henri RENAUD industriel
- 23) du 19 Mai 1912 au 20 Mai 1935, c'est Paul RENAUD Industriel
- 24) du 20 Mai 1935 au 20 Mars 1937 c'est Gaston RENAUD industriel
- 25) du 20 Mars 1937 au 1er Mars 1941 c'est Auguste GRANDJEAN

cafetier.

26) du 3 Mars 1941 au 29 Août 1941 c'est Maurice PY, chef de gare honoraire

et à partir du 29 Août 1941 le Maire en exercice est Louis de BUYER Maître de forges.

La désignation des maires a suivi les fluctuations politiques de la France. Avant la Révolution, ils étaient élus sur la place de l'Eglise, à l'issue des offices religieux par le peuple rassemblé, et par acclamation. La communauté choisissait elle même son chef et ses administrateurs municipaux.

Le procédé demeura en vigueur jusqu'à l'an II. A partir de ce moment la liberté municipale disparut et le pouvoir central marqua de plus en plus son influence. Pour AILLEVILLERS, un représentant du district révolutionnaire de Luxeuil venait sur place procéder aux épurations.

La 1ère date du 27 ventôse an II, la seconde du 8 prairial an III.

Le ~~système~~ de l'élection par la population, puis de la nomination par le pouvoir central durera jusqu'en 1884.

De 1884 à 1940 seule l'élection par la population demeure le procédé en vigueur avec les fluctuations dans l'établissement des listes.

Depuis 1940 les communes de plus de 2.000 habitants voient leurs conseillers municipaux, adjoints et maires nommés par le pouvoir central.

Quant aux conseillers municipaux ils se composent de la façon suivantes :

.....

1) période prérévolutionnaire

échevins élus , avec un maire.

2) période révolutionnaire

maire, procureur, officiers municipaux, notables, comité de surveillance élus par le peuple en présence du Délégué du district révolutionnaire - 21 membres.

3) XIV^e jusqu'en 1884

maire, adjoints, conseillers municipaux élus puis nommés par le pouvoir central - 21 membres.

4) de 1884 à 1940

Conseillers municipaux élus par la population, maire et adjoints élus par le Conseil municipal - 21 membres.

5) Depuis 1940

Conseillers municipaux choisis par le pouvoir central sur une liste de 36 noms, établie par le maire en exercice et comportant obligatoirement, un représentant des familles nombreuses, un représentant des syndicats ouvriers, un représentant des œuvres sociales (femme) Le nombre des conseillers est ramené à 18.

Pour ne parler ici que de l'administration proprement dite de la commune signalons :

1) XVIII^e siècle jusqu'en 1789

La vie est paisible à Aillévillers, les échevins de la communauté s'occupent principalement de limiter les droits seigneuriaux des seigneurs de St. Loup et de St. Remy dont dépend la commune. Et c'est une convention de 1684 qui règle cette question. Puis disputes avec les voisins principalement la Vaire (quoique sur la même paroisse) pour délimiter les communes. Ces procès se succèdent depuis 1608 et durent encore en 1773. Enfin un procès avec les habitants de la

.....

Louvière dont l'épilogue ne se situera qu'en 1790. C'est le 10 Mai 1790 que se tient la 2ème séance du Conseil, enregistré officiellement traitant de cette question.

Aillévillers avait-il droit de justice, nous n'en n'avons qu'une preuve, il s'agit d'une pièce de 1695 qui s'intitule :

"extrait des registres de la justice d'Aillévillers".

La pièce la plus ancienne que possède nos archives communales date de 1584 et concerne le Poiremont. Il s'agit d'un extrait des minutes de la Chambre des comptes du Comté de Bourgogne et traitant d'un dénombrement.

Puis c'est une pièce du 4 Décembre 1624, concernant une reconnaissance générale des habitants d'Aillévillers et de la Vaivre des droits seigneuriaux.

Enfin en 1658 et 1680 il est dressé un inventaire des papiers de la communauté d'Aillévillers.

2) Période révolutionnaire

Il serait fastidieux de donner le résumé de chacune de ces séances. Voici les faits marquants de la vie administrative.

1) A la séance du 8 Mars 1790, on discute grain. Le pain manque depuis 8 jours. L'administration est alertée et le Conseil lui demande que le prix du blé qui sera fourni à la commune doit être taxé au prix du 11 Novembre suivant.

2) Le 2 Juin 1790 le conseil institue la surveillance et le maintien de l'ordre public par un "garde - me~~s~~ier" "Bon/garde ou garde champêtre".

Alexis GRANDJEAN aura été le 1er garde champêtre d'Aillévillers.

3) Le 17 Janvier 1791 est mis au point le premier sectionnement d'Aillévillers.

.....

Section A du village

Section B le Bois, le pré Lambert, le quartier de la gare
et les prés jusqu'au Rogney

Section C le Rogney et tous les terrains contigus à FLEUREY.

Section D tous les terrains contigus au Lyaumont.

Section E la Louvière, le Bas de la Côte, la Branleure,
le Poiremont, la Chaudeau, la Moussé.

4) Le 14 Juillet 1790 prestation de serment de fidélité de la
municipalité et de la garde nationale au lieu dit sur Potchüe.

Mais c'est le 14 Juillet 1791 que ce serment revêt une forme
particulière qu'il est intéressant de rapporter ici.

"L'an 1791, le 14 Juillet, en conformité du décret de l'Assemblée
nationale du 13 Mars 1790, sanctionné par Sa Majesté, qui mande et
ordonne à tous les citoyens qui remplissent actuellement les fonctions
d'officiers et de soldats dans les gardes nationales, le dit jour
14 Juillet, les officiers municipaux de la Municipalité d'Aillévillers
et Officiers et soldats de la garde nationale du dit lieu, se sont
assemblés dans l'endroit indiqué par les dits officiers municipaux et
ceux de la garde nationale et les dits officiers et soldats ont prêté
le serment entre les mains du Maire et des Dits Officiers municipaux
en présence de la commune assemblée, d'être fidèle à la Nation, à la
Loi et au Roi, de maintenir de tous leurs pouvoirs sur la réquisition
des corps administratifs et municipaux la constitution du royaume et à
prêter pareillement sur les mêmes réquisitions, main forte à l'exécution
des ordonnances de justice et à celles des décrets de l'Assemblée
nationale, acceptés et sanctionnés par le Roi.

Fait à Aillévillers le dit jour 14 Juillet 1791 et ont signé les
dits maires, officiers municipaux et notre dit greffier après lecture
signé la minute. Suivent les signatures.

La vie administrative continue émaillée de réquisitions faites au nom de la loi pour les transports de toute nature destinés à l'armée du Rhin.

de certificats de conduire , etc...

5) Le 31 Juillet 1792, au cours de la séance on enrôle 15 volontaires pour se battre contre les ennemis de la Nation, et on dresse un procès verbal de dépôt d'armes.

6) Le 13 Mars 1793 le Conseil signe le P.V. des dégâts commis dans les forêts des ~~ci~~ devant Henrion de Magnencourt, de MAILLY, de Lorge, seigneurs de St. Loup.

7) Les 3 et 4 Août 1793 c'est l'enrolement de 2 volontaires du Thiéleup et de 2 du Poiremont pour aller se battre contre les révoltés de LYON.

8) Le 3 Novembre 1793, le Conseil constate que la récolte des grains est insuffisante.

9) Le 3 pluviôse an II, de nombreuses questions sont à l'ordre du jour.

A la suite d'un meurtre à Fontaine les Luxeuil, les cabarets sont réglementés.

Ils ne devront servir aucune boisson, ni donner à manger à aucun habitant de la commune. Les étrangers auront droit seulement à une chopine de vin ou 1/6 de mesure de Paris d'eau de vie.

Les infractions seront punies (cabaretier et clients) d'une amende de 10 journées de travail.

Le Conseil constate l'impossibilité de faire face à la réquisition imposée pour l'armée du Rhin. (5 quartiers de seigle, 5 quarts d'orge 800 sacs d'avoine).

Enfin le Conseil dresse la première liste de bénéficiaires de la loi du 4 Mai 1793 sur les secours accordés aux familles des militaires

.....

de toutes armées et marine, au service de la République. Elle comporte 15 noms.

10) Le 2 prairial an II, le Conseil demande que soit reculée la date d'établissement des inventaires des biens

	} émigrés de prêtres déportés de faheriquess.

11) Nous avons parlé plus haut de l'épuration, celle ci semble se passer calmement. En effet le 27 nivôse an II, le peuple est assemblé devant l'église pour élire une nouvelle municipalité, et nous apprenons par exemple que : Jean Baptiste PARTY, maire, abdiquera en raison des perturbations qu'il éprouve dans sa profession de maréchal par son absence à son travail et la faiblesse de santé de sa femme.

Comme compensation on le nomme assesseur à la justice.

Et la séance se termine sur un discours d'un certain citoyen Chiron et aux applaudissements et cris de : Vive la République ~~une~~ et indivisible. - et au serment de faire la guerre à mort aux fédéralistes ? et aux égoïstes et à tous les ennemis de la chose publique.

12) Le 12 floréal an II, le Conseil réquisitionne les cochons.

13) Le 19 floréal an II, un Délégué du district de LUXEUIL fait du zèle. Il oppose lui même sur le registre un ~~autre~~ ordre de réquisition pour les habits, vestes, culottes, chemises et souliers pour les défenseurs de la Patrie, et place en tête de son ordre, Liberté, Egalité, surveillance et activité, et date de l'an II de la République une et indivisible et démocratique.

En l'an III, les choses se corsent quelque peu.

L^{re} 20 messidor on décide de dresser l'inventaire des biens des émigrés. C'est ainsi que nous apprenons que ~~xxx~~ la ci devant duchesse de LORGE possède 1380 arpents de bois au Poiremont et le 1/8 d'un moulin à Aillévillers.

.....

Le 2 brumaire François BOULY , maître de forges à St. Loup amodiateurp de ces forêts est désigné pour en faire l'inventaire exact, et le 11 germinal Antoine Chevreux sera chargé d'en assurer la garde.

Le 17 fructidor de la même année, sur un arrêté de Saladin représentant du peuple en Hte. Saône il est procédé à une nouvelle épur-
ration du conseil , 3 conseillers seulement sont remplacés, et la séance se termine ainsi :

"Le dit procureur (Nicolas DOILLON) requiert de nouveau les cito-
yens dénommés ci dessus à gérer leurs fonctions à eux déférées, lesquel
s ont accepté et ont promis de tout leur pouvoir par prestation de ser-
ment, de maintenir la liberté et l'égalité, de mourir à leur poste,
desquelles acceptations et prestations , j'ai aux dits requis ci-dessus
dénommés donné acte et ont signé avec moi les jours et mois ci-dessus
après lecture.

Le 19 pluviose an III, le registre des délibérations mentionne
une décision du Directoire du district de Luxeuil de faire passer
dans les communes des officiers de santé, accompagnés d'un membre du
Comité révolutionnaire pour examiner tous les militaires qui se disent
malades "méprisent les lois de l'honneur".
DOILLON officier de santé de Vauvillers visitera le canton de
FOUGEROLLES dont Aillévillers fait partie.

Les réfractaires seront arrêtés par les soins des agents municipaux et conduits à la maison d'arrêt du district.

Le 3 Thermidor an IX le Conseil désigne 4 conscrits, 2 actifs
et 2 réservés et l'an X 3 actifs et 3 réservés.

Le 5 floréal an III le Conseil municipal d'Aillévillers suivant le
termes d'un arrêté du district de LUXEUIL nomme ses délégués qui avec l
les membres désignés de la garde nationale iront faire les visites.....
.....

domiciliaires chez ceux qui sont soupçonnés de cacher des prêtres insermentés ou des émigrés rentrés.

"considérant qu'il importe à la tranquillité publique de prévenir les désordres que le fanatisme, la superstition et la malveillance voudraient exciter dans le ressort ou des prêtres déportés sont rentrés reçu ou cachés par les habitants des campagnes, que ces hommes sur les crimes desquels la Loi a prononcé, elle les punit de mort, ou fanatisme, les esprits faibles, les préparent à la Royauté, qu'il est temps, pour prévenir les maux incalculables qu'un plus long séjour pourrait occasionner, de rappeler aux citoyens égarés qu'ils sont français, qu'ils doivent conserver leur caractère, ce caractère qui brilla dans les plus terribles crises de la révolution".

Les prêtres insermentés, mis en réclusion seulement à cause de leur grand âge, remis en liberté dans le ressort du district sont sous la surveillance des municipalités.

compte rendu tous les 10 jours.

la dénonciation est de rigueur.

3) 1^{er} Empire XIX : et XX *viculm*

La vie administrative continue sans heurts.

L'Empire se fait et tous les conseillers nommés et élus en 1806 prêtent le serment de fidélité à l'Empereur.

En l'an IX nous voyons apparaître le premier budget régulier et discuté en conseil.

Les recettes sont de 3010 Frs.25

Les dépenses sont de 5763 Frs.75

Le 13 Février 1809 un décret impérial ordonne le rattachement de la commune du Lysumont à celle d'Aillévillers, son budget demeurera distinct néanmoins jusqu'en 1836, date à laquelle, les comptes étant définitivement apurés, il sera à son tour incorporé dans celui

.....

d'Aillévillers . La conscription touche Aillévillers au même titre que les autres communes du département.

Le 24 Janvier 1813 se tient une réunion importante dont il est intéressant que nous donnions le compte rendu in extenso. Le Conseil estime en effet qu'il doit délibérer sur les affaires importantes de l'Empire français.

" Après avoir écouté la lecture du sénatus consulte du 11 courant, ainsi que la délibération du corps municipal de PARIS du 12 du même mois.

Le Conseil municipal considérant que c'est dans les circonstances les plus difficiles que tout bon citoyen doit manifester son attachement et son amour à la patrie, et au Souverain qui la gouverne, qu'aucun sacrifice ne doit coûter lorsqu'il s'agit de manifester ses sentiments , qui apprend aux ennemis de la France que leurs efforts et les stratagèmes qu'ils emploient , ne peuvent empêcher par la force le héros qui la gouverne, de la ramener, tant par la force des armes que par la perturbation à troubler, une paix honorable et avantageuse pour tous les peuples, en faisant respecter le droit des gens et des nations.

Le Conseil municipal de cette commune à l'exemple de la ville de Paris offre de concourir pour le contingent de la commune à la tournée des cavaliers montés et équipés, tel qu'il en sera fixé par la réunion des maires qui doit avoir lieu le 28 du courant à LURE, par devant M. le Sous Préfet pour régulariser les offres qui seront faites par les communes de cet arrondissement et qui sera assignée au canton de St. Loup dont la commune d'Aillévillers fait partie, en laissant à cette réunion le soin d'apurer et d'en régler la dépense de la manière la plus convenable, en autorisant le maire de cette

.....

commune à appeler les personnes aisées, par invitation et dans contrainte, à concourir à l'offre ci dessus, en raison de leur faculté et de leur dévouement qui, bien sûrement tous, sentiront le besoin de voler au secours du Souverain et de la Patrie, en proportion de leur faculté."

L'invasion de la France arrive, et Aillévillers n'est pas épargné. Dans sa séance du 10 Mai 1814 le Conseil municipal arrête à Frs. 10311. 22 le montant des réquisitions pour les troupes alliées.

Le 8 Août 1815 il nomme une commission spécialement chargée des troupes alliées.

La Restauration commence son travail d'apaisement et de reconstruction.

Il s'agit d'abord de déposer les armes en mairie.

En 1791 cette mesure avait déjà été prise.

En 1816 il en fut de même et le Baron de LINDESTIN Commandant les chevaux légers à LURE fut chargé de cette mission.

Le Maire d'Aillévillers et Lyaumont adresse une proclamation dans ce sens à ses administrés.

A sa séance du 27 Mars 1816, le Conseil prête serment sous la forme suivante :

"Je jure et je promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence et de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité et si le rapport de mes fonctions ou ailleurs j'apprends qu'il se trouve quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au Roi".

En 1816 le budget est de :

Recettes 618 Frs 67

Dépenses 2661 Frs 88

La situation ira d'ailleurs en s'améliorant..

La Révolution de 1830 se passe sans heurts.

Le 19 Septembre 1830 le Conseil prête le nouveau serment sous cette forme.

"Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte constitutionnel et aux lois du Royaume.

A sa séance du 26 Avril 1831, il vote un crédit de 80 Frs pour la fête du Roi qui se fêtera le 1er Mai suivant , pour

"réjouissance et distribution de comestibles aux indigents"

Le 30 Juin le Conseil vote un crédit de 100 Frs pour l'équipement et l'entretien pendant 3 jours de 50 hommes de la garde nationale d'Aillévillers qui doit être présentée au Roi.

En 1831 les finances communales semblent définitivement assainies puisque le budget de cette année là se présente ainsi.

recettes 18894.53

dépenses 7541.58

La vie continue sans heurts.

En 1846 sur 21 conseillers, nous voyons 16 cultivateurs, 1 officier de la garde nationale, 1 de profession libérale, 1 commerçant 1 militaire retraité, 1 artisan.

Le 19 Octobre 1837 le Conseil donne un avis favorable au rétablissement de la commune du Lysaumont, et dès le 1er Février de la même année il donnait un avis favorable pour la création d'un 4^{ème} arrondissement dans le département avec Laxeuil comme chef lieu.

Le Conseil s'associe également à des vœux d'ordre très général. celui de sa séance du 20 Mars 1838 concernant le choix des huissiers par le public.

A la séance du 18 Juillet 1848 le Conseil déclare prendre part au deuil de la famille royale pour un événement aussi malheureux

.....

(accident mortel de voiture du duc d'Orléans) qu'inattendu et adresse à S. M. le Roi des Français l'expression de la douleur qu'il ressent et de la perte presque irréparable d'une personne aussi distinguée et couverte de l'amour de tous les bons français.

Arrive la révolution de 1848. Pas de difficultés particulières à Aillévillers.

Le 22 Juillet 1848 le Conseil sur ordre du gouvernement provisoire, vote une somme de 1.000 Frs à titre de participation de la commune à la fondation d'un comptoir national d'escompte de l'arrondissement de Lure.

Le budget de la commune s'équilibre ainsi :

recettes 10.040.97

dépenses 9.460.36

Vient la Présidence du Prince Louis Napoléon.

Le Conseil, le 23 Mai 1852 prête serment ainsi :

"Je jure obéissance à la constitution et fidélité au Président".

et dès l'établissement de l'Empire ce serment change légèrement.

"Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur".

C'est sous cette dernière forme qu'il est prêté par le conseil le 27 Février 1853.

En 1865 M. Charles de MANDRE nommé maire d'Aillévillers, signalera son passage à la mairie par une foule de services rendus à la commune.

Le 17 Septembre 1865 il lui fait don de sa première pompe à incendie.

Aussi le 17 Juin 1869 le Conseil, en témoignage de sa reconnaissance donne son nom à la rue de la Pergie.

Survient Sedan et la chute de l'Empire.

.....

La guerre de 1870 sera assez mouvementée pour la commune.

Le 13 Octobre 1870 le génie français fait sauter le viaduc du chemin de fer au lieu dit Pont Charreau.

La perte pour la commune et les habitants sera de près de 40.000 F pour laquelle le Conseil adressera une réclamation à l'Administration le 14 Février 1873.

Le 23 Décembre 1870 fut tragique.

Voici la teneur du texte inséré au registre.

L'an 1870, le 23 Décembre à 10 H.1/2 du matin, plusieurs officiers de l'armée allemande, résidant à St. Loap se sont présentés à la mairie d'Aillévillers accompagnés de 212 soldats. Etaient présents l'Adjoint et 2 conseillers.

M.M. les officiers de l'armée allemande ont demandé de faire réunir immédiatement les membres du Conseil ~~XXXXXXXXXX~~ municipal de la commune. Sur l'observation qui leur a été faite par M. GRANDHAYE adjoint qu'il y avait des conseillers éloignés de 6 km. d'Aillévillers et qu'on ne pouvait les réunir immédiatement, ces Messieurs ont demandé qu'on appelât des conseillers résidant au village d'Aillévillers.

Après les avoir fait prévenir, se sont présentés les Sieurs GODARD, GERRET, COLLIN, DEVOILLE, DOILLON, et les 2 DESCHASSEAUX.

Ne s'est pas présenté M. MONNOT qui a dit être malade.

Les conseillers désignés ci dessus étant réunis à 11 H.15 les officiers de l'armée allemande ont exposé qu'en suite de l'affaire qui avait eu lieu le 21 Décembre courant, vers les 8H. du soir, et dans lequel un ingénieur de l'armée allemande avait été blessé, la commune d'Aillévillers était imposée par ordre de M. le Préfet de la Haute-Saône à une amende de 5.000 Frs et qu'ils n'accordaient que jusqu'à midi pour fournir cette somme, faute de quoi ils maintiendraient

.....

à Aillévillers les soldats qu'ils avaient amenés et qu'ils feraient prisonniers les conseillers municipaux présents .

Ensuite de ces menaces, et des menaces qui avaient déjà été faites d'incendier plusieurs maisons d'Aillévillers et dans la crainte de voir le pillage , les conseillers municipaux présents ont demandé un délai d'1 heure pour se procurer la somme demandée.

Cette somme de 5.000 Frs. a été versée et quittance a été délivrée par un Capitaine du 4ème Régiment de ligne sur laquelle il a apposé un cachet fixé à l'anneau qu'il portait au doigt.

Suivent les signatures.

La séance du 2 Avril 1871 nous fait connaître que ce sont M.M. Charles de MANDRE et Rodolphe de BUYER qui versèrent chacun 2.500 Frs.

Le 14 Février 1872; le Conseil votera une somme de 25 Frs pour le monument aux mobiles de la Hte. Saône à VESOUL.

Il fera ériger en un monument aux morts d'Aillévillers pendant la guerre du Second Empire, Italie Crimée, Mexique, et 1870. Il porte noms .

Il faudra le 3 Juin 1873 contracter un emprunt de 3.300 Frs pour solder les réquisitions allemandes de 1870.

Le budget communal s'établit ainsi pour l'année 1871 :

recettes 22.370.19

dépenses 20.967.44

L'avènement du régime républicain en 1876 n'apporte pas de changement notable.

La question du sectionnement agite toujours beaucoup les esprits, et même le 15 Novembre 1881 le Conseil adopte un vœu par 20 voix contre une tendant à la dislocation du village en 3 communes différentes.

¹
le Poirumont avec : les petits et grand Poirumont
le Bas de la Côte, la Louvière
le Pré Lambert, les Coulichot
la Mousse, la ferme Rougemont

le Lyaumont avec : le Lyaumont, la Chaudeau, les Granges,
Grand Prés.

AILLEVILLERS 1 avec le centre seul.

La composition du Conseil change quelque peu. Sur 21 conseillers en 1875 nous dénombrons 13 cultivateurs, 2 industriels, 4 commerçants 1 contre-maître, 1 rentier.

A l'unanimité, dans sa séance du 28 Avril 1889, le Conseil vote un crédit de 200 Frs pour distribution de viande aux indigents et réjouissances publiques pour l'anniversaire de la Révolution de 1789 qui sera célébré le 5 Mai suivant.

Le 3 Septembre 1889, le Conseil désigne en la personne de M. Auguste GRANDHAYE un représentant du personnel ouvrier de la commune à l'exposition universelle de Paris.

En 1901 le budget de la commune atteint des chiffres qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps et ne se reverront sans doute jamais.

recettes 15.459.18

dépenses 4.662.65

Le 12 Novembre 1901 le Conseil vote 150 Frs pour l'érection d'un monument aux morts décidé par la 148 ème section des vétérans.

En 1914 le budget s'équilibre ainsi :

recettes 55.869.69

dépenses 52.734.77

La guerre éclate en Août 1914, plus de 400 citoyens d'Aillevillers auront été mobilisés au cours de cette guerre. 81 tomberont au champ d'honneur.

.....

LA Vie administrative se poursuit assez calme. Pas de questions d'ordre général portées sur le registre des délibérations.

Aillévillers ne souffrira pas de l'invasion et à peu près pas des bombardements.

En 1918 un avion lancera quelques bombes sur la gare d'Aillévillers sans causer de gros dégâts matériels. Une bombe malheureuse tombera sur le bureau du télégraphe tuant 4 employés de chemin de fer.

Un poste de secours de la Croix-Rouge S.S.B.M. fonctionnera en gare d'Aillévillers pendant toute la guerre: 9 soldats mourants descendus des trains sanitaires y succomberont et seront enterrés au cimetière paroissial.

Ce poste sera dirigé successivement par M.M. REHAUD et POISSEROT

Le 7 Novembre 1916 le conseil vote un crédit de 50 Frs pour les formations sanitaires françaises destinées aux armées russes.

Le 17 Novembre 1918, le Conseil municipal d'Aillévillers réuni hors séance, à l'unanimité acclame M.M. CLEMENCEAU, ministre de la guerre, les Maréchaux FOCH et Joffre, le Général PETAIN et les vaillants soldats français et alliés qu'ils ont su conduire à la victoire et leur adresse ses félicitations et l'hommage de sa plus vive reconnaissance pour avoir terrassé les barbares et préparé le règne de la Paix universelle, appuyée sur la justice et le droit.

Le 29 Juin 1919 le Conseil municipal réuni hors séance vote l'adresse suivante au Général PERSHING.

"A l'issue de la terrible guerre qui a bouleversé le monde, et la conclusion de la paix glorieuse signée à VERSAILLES, le Conseil municipal de la commune d'Aillévillers, réuni hors séance le 29 Juin 1919, à l'unanimité des membres présents, adresse l'hommage de sa gratitude aux vaillantes armées des Etats Unis et à son illustre chef M. le Général PERSHING pour le concours efficace apporté à la

.....

cause des alliés, concours auquel sont dues, la Victoire, la restitution de l'Alsace Lorraine à la France, la libération des peuples opprimés, et, il faut l'espérer la fin des guerres.

Le 5 Août 1919, le Conseil décide sur proposition du maire, qu'il y a lieu de commémorer le souvenir des enfants de la commune victimes de la grande guerre par l'érection d'un monument digne d'eux institue dans ce but un Comité d'initiative comprenant tous les membres du Conseil municipal en exercice et en outre une liste de 37 notables ou nous relevons ~~sur~~ autres les noms de M. SANSEIGNE curé, FAIVRE Directeur d'école, de BORDES Paul industriel, GSCHWIND Capitaine en retraite.

Le 9 Février 1920 le Conseil demande l'attribution à la commune de trophées de guerre. Il lui sera attribué 2 canons de tranchées et 12 obus de gros calibre.

Le 29 Mars 1923 le Conseil vote un crédit de 50 Frs pour le monument des poilus d'Orient.

Le 7 Novembre 1923 le Conseil note la subvention de 400 Frs pour l'érection aux tombes militaires du cimetière d'une plaque commémorative pour les soldats qui y sont enterrés.

Le 2 Juin 1926 le Conseil rejette une proposition du maire tendant à voter un crédit à titre de contribution volontaire pour le relèvement du franc.

Le 10 Novembre 1926 le Conseil s'associe à l'érection d'un monument à la mémoire d'Ader, père de l'aviation, et vote à cet effet un crédit de 25 Frs.

Le 14 Novembre 1927 il vote un crédit de 50 Frs pour la maison de la chimie.

Cette période d'après guerre est sans histoires du point de vue administratif.

.....

Les Budgets se ressentent de la dévaluation monétaire.

En 1930 le budget se présente ainsi :

Recettes 183.873.99

dépenses 162.994.34

En 1933, le 23 Mai le Conseil vote un crédit de 100 Frs pour l'érection aux tombes militaires du cimetière d'un mat et d'un pavillon national.

Le 19 Juin 1937 le Conseil vote une subvention de 25 Frs pour le monument commémoratif des forces expéditionnaires amérindiennes.

En 1938 le Conseil décide la reconstruction d'un marché couvert et d'un foyer communal.

Dans sa séance du 6 Août 1939, il adresse à l'unanimité ses remerciements au sénateur MAROSSELLI de Luxeuil pour l'aide apportée à la commune en vue de l'obtention d'une subvention destinée à couvrir en partie les dépenses engagées pour diverses constructions d'intérêt local.

Le 7 Mai 1939 le Conseil à l'unanimité des membres présents sauf un décide de commémorer le 130 ème anniversaire de la Révolution pour le 14 Juillet suivant et nomme un Comité à cet effet.

La guerre survient à nouveau et le 2 Septembre 1939 le Conseil devant ce danger imminent pose les principes d'organisation de la défense passive locale et du ravitaillement.

A cette époque le budget passait aux chiffres suivants :

Recettes, 401.390.46

Dépenses 401.566.91

La guerre de 1939 voit citoyens partir pour les diverses formations militaires tant du front que de l'arrière.

Aillévillers gare prend une importance considérable du fait de la création d'un centre de rassemblement de permissionnaires au départ.
.....

Déjà une cantine de gare assurait le ravitaillement des réfugiés troupes, de passage, isolés et trains sanitaires.

Du 11er Décembre 1939 au 10 Mai 1940 400 trains auront été ravitaillés par la cantine de gare et 1.200.000 permissionnaires hébergés au centre consommant 90.000 repas chauds, 100.000 litres de vins, bière, et café, et 130 tonnes de denrées diverses. 65 femmes et jeunes filles d'Aillévillers assurèrent bénévolement ce service.

Le 14 Juin 1940 la gare d'Aillévillers subit un bombardement aérien germano-italien qui dure 20 minutes, détruisant les installations ferroviaires de la gare, faisant sauter 2 trains de munitions, tuant 18 personnes et en blessant 50. Une douzaine d'immeubles sont partiellement ou totalement détruits.

Les équipes d'Aillévillers en service à ce moment montrèrent un courage certain et ne subirent, par hasard, aucune perte. Leur courage fut récompensé par 2 croix de guerre décernées à 2 infirmières et 10 médailles de la CROIX ROUGE.

Toute cette campagne aura fait honneur à la C.R.F., à laquelle le Conseil municipal s'est toujours intéressé et en sa faveur, votait tous les ans une subvention.

Puis ce fut l'invasion et une occupation militaire qui, heureusement se passa sans heurts.

70 citoyens d'Aillévillers étaient prisonniers en Allemagne.

Le 1er Septembre 1940 le Conseil prend acte du fait que les autorités d'occupation ont versé 38333 Frs.50 provenant de ventes par leurs soins de marchandises diverses.

Et la vie reprend son cours compliqué par les réglementations concernant le ravitaillement, le rationnement des vêtements, chaussures, chauffage, accessoires de bicyclettes. etc...

Le personnel de la mairie doit être singulièrement augmenté .

En 1944 le budget se monte à :

recettes 498.320 Frs.

dépenses 498.120

Le 6 Avril 1941 le Conseil décide de donner à la rue de l'Eau la plus importante de l'agglomération le nom du Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français.

Le 4 Octobre 1941 et 2 Novembre 1941 diverses mesures sont adoptées par le Conseil sur proposition du Maire.

Installation à Aillévillers d'une brigade de gendarmerie avec un maréchal des logis chef et 5 gendarmes .

Etablissement d'un abattoir municipal.

Aménagement d'un terrain sportif scolaire.

Création d'une caisse des écoles.

Dans la même séance du Conseil a l'unanimité rend hommage au Maréchal de France, chef de l'Etat français et lui fait confiance pour le maintien de l'unité française et de l'intégrité du territoire métropolitain et impérial.

Dans sa séance du 4 Juin 1942, il met l'accent sur cette question en insistant sur l'intégrité de l'empire colonial auquel il adresse le salut de la population. La composition du conseil, conforme à la dernière loi municipale dont nous avons parlé plus haut, est la suivante

4 cultivateurs

6 industriels

2 entrepreneurs de broderie

1 cheminot

4 professions libérales

2 commerçants

1 retraité.

Le 20 Février 1944 le Conseil adopte le principe de doter la commune d'un plan d'urbanisme et M. O.P. de BAZELAIRE est désigné à cet effet.

Le Maréchal de France Chef de l'Etat passe en gare d'Aillévillers le 27 Mai 1944 et pendant 8 minutes s'entretient familièrement avec le maire d'Aillévillers et les personnalités présentes.

Mention en est faite au registre des délibérations le 17 Juin 1944

Aillévillers est classé zone dangereuse par arrêté interministériel du 13 Mai 1944 et une organisation de défense passive est mise sur pied comprenant 120 personnes.

Nous terminerons cette étude rapide sur la vie administrative et politique d'Aillévillers en jetant un rapide coup d'oeil sur le Liaumont qui eut sa vie municipale propre de 1790 à 1808 avant d'être intégré à nouveau dans la commune d'Aillévillers par décret impérial.

Une pièce de 1514 nous renseigne sur l'ancien nom de ce hameau qui s'appelait Lialmont.

Il s'agit d'une donation moyennant redevance par le Seigneur de St. Loup à deux habitants du Maingrins d'une terre à bois au Lialmont

A remarquer que la réunion du hameau à la commune d'Aillévillers ne s'est pas faite sans que cette dernière ait été préalablement consultée comme l'indique la délibération ci dessous.

Le 22 Juillet 1808 le Conseil municipal doit délibérer sur la question de savoir si les communes de la Vaivre et le Liaumont doivent être réunies à Aillévillers.

Le Conseil émet un avis défavorable, sans doute en raison du mauvais état des finances de ces 2 communes.

Il est regrettable que l'administration passant outre à ce vœu, ait rattaché à Aillévillers la seule commune du Liaumont qui n'apportait que des dettes, alors que la commune de la Vaivre

.....

avaient des revenus forestiers sur le territoire même de la commune d'Aillévillers.

L'une des raisons invoquées pour le non rattachement de la Vaivre est la construction envisagée d'un pont au lieu dit pont Charreau que le Conseil municipal semble désirer poursuivre seul.

Chapitre II bis

La commune du Lyaumont:

Nous venons de voir que l'ancien nom était Lialmont

Cette communauté faisait partie de la paroisse d'Aillévillers

Elevé au rang de commune à la Convention, elle n'eut que

4 Maires dont voici les noms :

GROSCOLAS maire { du 14 floréal an II
au 14 vendémiaire an III

Alexis POIROT maire) du 14 floréal an 10
) au 17 germinal an 12

Salthazar BARDOZ père { du 17 germinal an XII
au 1er Décembre 1807

Philibert BOUX maire d'AILLERVILLEMS
administrateur provisoire { du 21 Février 1808
 au 13 Février 1809

Un décret impérial du 13 Février 1809 rattache définitivement
le Lyaumont à Allévillers.

Néanmoins le budget demeura distinct jusqu'en 1836.

le budget le plus bas fut celui de 1827. avec

32.20 de recettes

et

7.28 , e dépenses

Le budget le plus haut fut celui de 1837 avec

1170.83 de recettes

et 1113.41 de dépenses.

• • • • •

Le registre des délibérations de la commune ne contient pas de particularités dignes d'être signalées.

Divers ordres de réquisitions individuelles occupent à peu près tous les feuillets.

L'interrègne entre Alexis POIROT et GROSCHOLAS fut assuré par Eugène Joseph DAMIDAUX agent municipal.

A signaler que de l'an 5 à l'an 10 rien n'est porté au registre des délibérations.

Le 14 floréal an X la séance réunit autour du maire 5 conseillers municipaux.

Les délibérations suivantes font état de sommes dues à divers particuliers, que la commune est dans l'impossibilité de payer faute de ressources de quelque nature que ce soit.

La séance du 10 frimaire an 12 a trait à la forêt appartenant à l'émigrée "Adélaïde Philippine DURFORT" que la commune comptait exploiter mais que les maîtres de forges continuent d'exploiter suivant leurs locations anciennes. Le Conseil semble faire grief au maire de l'époque de n'avoir pas fait toutes diligences pour représenter les droits de la commune dans un procès de revendication intenté par les représentants de la ci-devant, et la commune a été condamnée par défaut.

Le 13 Mars 1808 le Conseil municipal constate l'impossibilité où se trouve la commune de faire face à ses dépenses normales car pour 1809 ses recettes ne seront que de 47.60 alors que les dépenses dont elle devra répondre sont de 772.15 en excédent. Le Conseil demande à être autorisé à faire une répartition au marc le franc sur la contribution foncière et mobilière.

L'épilogue du rattachement date du 13 Février 1809.

Chapitre III =====

La vie paroissiale

En toute logique nous aurions dû commencer par celle-là, en effet, dans le temps, et jusque vers le début du XVIII^e siècle la vie de la communauté civile s'intégrait, à moins d'identification totale, dans la vie de la paroisse.

Le livre d'arrentage de la commune d'Aillévillers est édifiant à cet égard. Il est le premier document officiel faisant le point des "communaux distincts des biens appartenant à la paroisse. La paroisse qui elle comportait en plus la communauté de la Vaivre pouvait avoir dans le domaine matériel des intérêts différents sinon opposés. De plus les 2 communautés paroissiales pouvaient avoir des litiges, ce qui n'a pas manqué de se produire au XVIII^e siècle entre "les habitants" de la Vaivre et ceux d'Aillévillers. (on n'employait indifféremment le terme "les habitants" ou "la communauté".

C'est par l'idée de paroisse que se manifeste l'existence d'Aillévillers au début du XII^e siècle.

SUCHAUX dans son dictionnaire des communes de la Côte d'Or, tome I page 5 et 6, et LONGCHAMP dans ses glanures page 3 donnent les indications suivantes :

"Au portail de la vieille église se voyait l'inscription suivante tracée en caractère du XV^e siècle : I.C.S.P.M." "Gaïdo Clérian de Aillévilâr est mentionné dans un titre de 1130, et Milo de Allevilario dans un autre titre de 1137."

Il semble que la paroisse d'Aillévillers dépendait du prieuré de Fontaines lui-même annexe de l'abbaye de St. Colomban à LUXEUIL.

Espérons qu'il sera donné à quelque chercheur, libre de son temps, de se prendre d'affection pour notre commune et puisse faire



18149 c AILLEVILLERS — L'EGLISE



4 AILLEVILLERS. — L'Eglise (Style XVII^e siècle). — Retable. — Boiseries et Chaire du XVIII^e s.



18144 c AILLEVILLERS — INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE